



## SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU VUACHE

Vulbens, le vendredi 3 mars 2017

COMITE SYNDICAL DU MERCREDI 1<sup>er</sup> MARS 2017 A CHÊNEX

### COMPTE-RENDU

**Nombre de délégués en exercice** : 26  
**Nombre de délégués présents** : 20  
**Nombre de délégués votants** : 18  
**Date de convocation** : 16 février 2017

L'an deux mille dix-sept, le premier mars à dix-neuf heures, le Comité, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique sur la commune de Chênex, sous la présidence de Monsieur Dominique ERNST, Président.

**Présents** : ROTH J.-L., ROZE S., CLAEYS S., LAPRAZ L., SOGNO-LINA E., PINGET O., BORDON J., BRIQUET C., BRIQUE J.-R., FOL Y., MAGNIN A., DELVA C., ERNST D., VELLUT D., BARTHASSAT J.-L., MERY L., DOMERGUE F., RINALDI S., DUCRUET J.-L., AVANTHAY M.,  
**Excusés** : CHAUMONTET D., HONCZARUK G., REINHARDT C., ROSAY E., MORIN N., FUHRMANN P., MEYNET G., FEIREISEN J., DUPARC M., CLERC E., BARBIER C., PREVOST C.,  
**Invités** : LAGET L., PATRY S.

M Jacques BORDON a été élu secrétaire de séance.

Monsieur le Président remercie la commune de Chênex pour son accueil.

Il souhaite la bienvenue à Madame Lucile LAGET, nouvel agent de l'Office National des Forêts (ONF), dont le périmètre d'actions concerne 7 des 11 communes du Syndicat Intercommunal du Vuache (SIV).

#### ORDRE DU JOUR :

- Bilan des actions réalisées par le SIV,
- Désignation du secrétaire de séance et approbation du compte-rendu de la séance du 08/02/17,
- Vote des Contributions communales 2017,
- Vote du Budget prévisionnel 2017,
- Amortissement des immobilisations à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017,
- Admission en créances irrécouvrables d'une recette,
- Questions diverses.

#### BILAN DES ACTIONS REALISEES :

Stéphane PATRY (SP) présente à l'assemblée le bilan des actions réalisées par le SIV depuis le 8 février 2017 :

- **Exposition « Les Couloirs de la Nuit »** : La version itinérante de l'exposition, créée par la Maison du Salève et gérée par le SIV, a été installée dans l'Espace Omnisports de Collonges-

Sous-Salève, du **13 au 28 février 2017**. On doit cette initiative à l'APEC (Association pour la Protection de l'Environnement Collongeois) et notamment à Madame Evelyne CROSET.

- **Gestion d'espaces naturels autour du Crêt de Puits** : L'équipe technique du SIV a réalisé les **16, 22 et 23 février 2017** les travaux de gestion de nouveaux sites naturels situés au Nord et à l'Est du biotope protégé du Crêt de Puits (Commune de Viry). Ces opérations ont été effectuées dans le cadre de conventions de gestion récemment signées avec les propriétaires riverains.

Le SIV a également organisé le **20 février 2017** une visite du Crêt de Puits avec Sébastien BAUD, agriculteur à Beaumont, dans le but d'évaluer les possibilités de pâturage du site au cours de l'été, par une trentaine de Brebis. Pour information, Sébastien BAUD fait déjà pâturer son troupeau à la Vigne des Pères.

Luc MERY (LM) reste sceptique sur le bienfondé du pâturage sur le Crêt de Puits. Jacques BORDON estime que les moutons ne régleront pas le problème de repousse des ligneux dans la zone ouverte. Ils peuvent par contre faire diminuer la matière végétale (molinie), abondante dans cette friche, et qui rend le débroussaillage difficile l'automne.

- **Restauration d'une mare dans le secteur de la Repentance** : Fabrice BOVAGNE et Samuel BOIS ont terminé le **17 février 2017** les travaux de réhabilitation de la zone humide située le long de la Laire, à l'ouest du biotope protégé des Teppes de la Repentance (Viry).
- **Chantier participatif dans le Bois du Ban (Viry)** : Organisé par l'association Apollon74, en partenariat avec le SIV et le Groupe herpétologique Haut-Savoyard, ce chantier avait lieu le **vendredi 28 février 2017**. Il y avait 22 inscrits, avec 4 forfaits le jour J, donc 18 personnes au total, ce qui est bien pour un jour de semaine. Les bénévoles ont donc débroussaillé et mis en tas les produits de la coupe des trois clairières : une zone humide en « *Filipendulion* » et Roncier, une zone humide qui commence à devenir un « *Molinion* » et une petite pinède. Une équipe a également curé (légèrement) les mares, vidé et nettoyé les deux bacs en plastique et remplis ces derniers de pierres (à moitié). Une autre équipe était sur le terrain de Monsieur Claude BARBIER, pour un débroussaillage léger et un surcreusement d'une mare afin de l'étanchéifier avec de l'argile récupérée plus bas. Un très bon casse-croûte marquait la pause bien mérité de midi. Fin du chantier, avec rangement du matériel, à 16h30.
- **Plantation de haies, d'arbres isolés et de vergers dans le Genevois** : SP rappelle que début 2015, la Communauté de Communes du Genevois (CCG) et de la Chambre d'Agriculture Savoie Mont Blanc (CASMB) avaient convié les agriculteurs du Genevois à des réunions de concertation portant sur la reconstitution de haies et la plantation d'arbres isolés, d'alignements d'arbres ou de vergers dans le territoire. A la suite de ces rencontres, une cartographie avait été réalisée tenant compte des différents projets retenus par les agriculteurs et des spécificités locales en matière de biodiversité.

Aujourd'hui, la CCG a obtenu une subvention de l'Etat (TEPCV) permettant de réaliser et de financer ce projet. Un travail de mise à jour des données cartographiées et de redynamisation du réseau des bénéficiaires et partenaires est en cours. Pour le secteur Vuache, plusieurs réunions de terrain ont donc été organisées avec le SIV, pour passer à l'étape de mise en œuvre. Quatre projets de plantation d'arbres fruitiers haute-tige de variétés traditionnelles sont concernés : deux à Savigny et deux à Chênex.

Jacques BORDON (JB) est désigné secrétaire de séance.

L'assemblée adopte à l'unanimité le compte-rendu de la séance du 08 février 2017.

## DELIBERATIONS :

### CONTRIBUTIONS COMMUNALES 2017 :

Sur proposition de Monsieur le Président, qui précise que pour 1 euro versé par les communes, ce sont 3,5 euros qui sont investis dans les projets de protection ou d'aménagement, grâce au soutien financier des collectivités publiques (Communauté de Communes du Genevois, Conseil Départemental, Région Auvergne Rhône Alpes, Agence de l'eau, Etat, Europe) et de partenaires privés (ATMB, COGEFE, Société botanique de Genève), le comité adopte à l'unanimité la nouvelle répartition des contributions communales 2017 (présentée ci-dessous), avec un **coût par habitant fixé à 4 €** :

	Population 2016	Participation fixe (1)	Participation Proportionnelle (2)	<b>TOTAL</b>
<b>Chaumont</b>	440	1 382 €	1 320 €	<b>2 702 €</b>
<b>Chênex</b>	738	1 382 €	2 214 €	<b>3 596 €</b>
<b>Chevrier</b>	456	1 382 €	1 368 €	<b>2 750 €</b>
<b>Clarafond-Arcine</b>	914	1 382 €	2 742 €	<b>4 124 €</b>
<b>Dingy-en-Vuache</b>	661	1 382 €	1 984 €	<b>3 366 €</b>
<b>Jonzier-Epagny</b>	754	1 382 €	2 262 €	<b>3 644 €</b>
<b>Savigny</b>	813	1 382 €	2 440 €	<b>3 822 €</b>
<b>Valleiry</b>	3 939	1 382 €	11 817 €	<b>13 199 €</b>
<b>Vers</b>	782	1 382 €	2 346 €	<b>3 728 €</b>
<b>Viry</b>	4 350	1 382 €	13 050 €	<b>14 432 €</b>
<b>Vulbens</b>	1 358	1 382 €	4 075 €	<b>5 457 €</b>
<b>TOTAL</b>	<b>15 205</b>	<b>15 202 €</b>	<b>45 618 €</b>	<b>60 820 €</b>

(1) Participation fixe correspondant à 25 % des contributions communales réparties à raison de 1/11ème par commune

(2) Participation proportionnelle correspondant à 75 % des contributions communales réparties au prorata du nombre d'habitants

### BUDGET PRIMITIF 2017 :

Messieurs Jacques BORDON et Luc MERY ne participent pas au vote.

L'assemblée adopte à l'unanimité le Budget primitif 2017 qui s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT : **207 000 €**

SECTION D'INVESTISSEMENT : **129 000 €**

### DUREES DES AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS :

Monsieur le Président rappelle à l'assemblée que la population totale du Syndicat Intercommunal du Vuache (SIV) approche les 16 000 habitants en 2017 et que conformément aux dispositions de l'article L.2321-2 27° du CGCT, les communes dont la population est égale ou supérieure à 3 500 habitants et les groupements de communes dont la population est égale ou supérieure à ce seuil, sont tenues de mettre en place un amortissement des immobilisations.

Il propose que la comptabilisation des amortissements débute à compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2017, date de création du SIV. Il propose également de fixer un seuil de 500 € en deçà duquel les immobilisations sont amorties en une seule fois. Il propose enfin les durées d'amortissement suivantes :

1. *Immobilisations incorporelles :*
  - a. *Logiciels : 2 ans*
  - b. *Frais d'études : 5 ans*
  
2. *Immobilisations corporelles :*
  - a. *Voitures : 5 ans*
  - b. *Mobilier : 15 ans*
  - c. *Matériel de bureau électrique ou électronique : 10 ans*
  - d. *Matériel informatique : 5 ans*
  - e. *Matériel et outillage technique : 10 ans*
  - f. *Appareils de laboratoire : 10 ans*
  - g. *Équipements de garages et ateliers : 15 ans*
  - h. *Équipements sportifs : 15 ans*
  - i. *Installations de voirie : 15 ans*
  - j. *Plantations : 20 ans*
  - k. *Autres agencements et aménagements de terrains : 30 ans*
  - l. *Bâtiments légers, abris : 15 ans*
  - m. *Agencements et aménagements de bâtiment, installations électriques et téléphoniques : 20 ans*
  - n. *Subventions d'équipement versées au compte 204 : 5 ans*

#### **OBJET : ADMISSION EN CREANCES IRRECOUVRABLES**

*Monsieur le Président informe l'assemblée que M.SUIVENG Peter reste débiteur d'une somme de **17,09 €** sur le titre de recette n° 29/2008 du SI Aménagement du Vuache.*

*L'inspecteur des finances publiques n'ayant pas la connaissance d'un employeur pour cette personne et le montant de la dette étant inférieur au seuil de poursuite sur compte bancaire, il envisage de présenter ce titre en créance irrécouvrable.*

***Le Comité syndical, ouï l'exposé du Président, après en avoir délibéré, à l'unanimité :***

*ADMET en non-valeur sur le budget 2017 la somme de **17.09 €**.*

#### **QUESTIONS DIVERSES :**

Olivier PINGET (OP) propose d'organiser une soirée de présentation du SIV devant les élus de la nouvelle Communauté de Communes Usse et Rhône (CCUR). L'assemblée approuve.

Yann FOL propose d'organiser des soirées de dédicaces des ouvrages « *Le Vuache et ses plantes* » et « *Contes et Légendes au Pays du Vuache* » dans les bibliothèques communales. A ce propos, Dominique ERNST et JB ont participé à une séance de dédicace le 11 février 2017 à la bibliothèque de Clarafond-Arcine, ce qui a permis de récolter plus de 1 000 € de recettes !

Jean-Louis DUCRUET propose d'offrir à Madame Lucile LAGET un exemplaire des deux ouvrages. L'assemblée approuve.

OP explique que la mairie de Clarafond-Arcine a mis en place une interdiction de stationner la nuit sur les routes menant à la montagne - cabane des chasseurs - afin de permettre aux Gendarmes de verbaliser lors des raves party, sans empêcher les gens de monter en voiture la journée. Un parking public est clairement désigné et doit être utilisé en priorité par les touristes. Il demande s'il est possible de déplacer le poteau de balisage du SIV sur la partie bétonnée de la buse du fossé, de manière à libérer l'entrée de la prairie exploitée ? L'assemblée approuve.

JB informe l'assemblée qu'il va participer à une « causerie » sur la Radio Sorgia FM, afin de faire la promotion du Catalogue floristique du Vuache. RDV sur les ondes le samedi 25 mars 2017 de 10h à 11h30.

Le prochain comité syndical aura lieu le **mercredi 10 mai 2017 à 19h à la mairie de Chevrier** (à confirmer).

L'ensemble des points d'ordre du jour ayant été abordés, la séance est levée à 20h30 et la commune de CHÈNEX convie le comité à un buffet froid.

Le Président,  
Dominique ERNST

Le Secrétaire de séance,  
Jacques BORDON

***Lexique des abréviations :***

Délégués :

JB : Jacques BORDON

LM : Luc MERY

OP : Olivier PINGET

Salarié:

SP : Stéphane PATRY

APEC : Association pour la Protection de l'Environnement  
Collongeois

CASMB : Chambre d'Agriculture Savoie Mont Blanc

CCG : Communauté de Communes du Genevois

CCUR : Communauté de Communes Usse et Rhône

ONF : Office National des Forêts

SIV : Syndicat Intercommunal du Vuache

TEPCV : Territoires à Énergie Positive pour la Croissance Verte